Le Bâthiolain

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE LA BÂTHIE N° 212 - OCTOBRE 2026



À DÉCOUVRIR
pour les
JOURNÉES DU PATRIMOINE
à La Bâthie







BULLETIN
D'INFORMATION
COMMUNAL
N° 212
OCTOBRE 2026

MAIRIE DE LA BÂTHIE
103 rue A. de Lamartine
73540 LA BÂTHIE
Tél. 04 79 31 00 43
mairie@labathie.fr
www.labathie.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :
Lundi, mardi et jeudi :
08:30-12:00
Vendredi :
08:30-12:00, 13:30-17:00
Fermé le mercredi

Les nouveaux agents à la mairie et nouveaux commerçants

Retours sur les temps forts de la commune

Les évènements à venir

LA BÂTHIE
345 m 2460 m

RETROUVEZ
TOUTES LES ACTUALITÉS SUR
labathie.fr

RÉUNION DES MAIRES de Basse Tarentaise

Les maires des communes de Basse Tarentaise se sont réunis afin d'échanger sur les différents enjeux qui concernent le territoire et ses habitants.

Cette rencontre a été l'occasion de partager les expériences, d'échanger sur les projets en cours et d'aborder les problématiques communes aux différentes communes de la vallée. Ces temps de travail permettent de renforcer la coopération entre les élus et de réfléchir ensemble à des solutions adaptées aux besoins du territoire.

La collaboration entre les communes est essentielle pour faire avancer les projets locaux et défendre au mieux les intérêts de la Basse Tarentaise.

Un moment d'échange constructif et convivial, qui témoigne de la volonté des élus de travailler ensemble au service du territoire et de ses habitants.



De gauche à droite
M. Yann Mandret, Maire de Tours en Savoie
Jean Paul Bauchet, 1er Adjoint d'Esserts-Blay
Damien Santon, Maire de La Bathie
Philippe Branche, Maire de Cevins
Bernard Pivier, 3ème Adjoint de Cevins
Monique Nagorny, Maire de Rognaix

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES poursuit son engagement

Le 5 juin dernier, les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont été conviés à participer aux opérations de vote qui se sont déroulées dans la commune. Déjà en place et mobilisés, ils ont assuré leur rôle d'assesseurs contribuant ainsi au bon déroulement du scrutin.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement les jeunes du CMJ pour leur présence, leur sérieux et leur engagement citoyen.

Pour l'année scolaire 2026-2027, le CMJ sera reconduit. La Municipalité prépare d'ores et déjà la suite afin de permettre aux jeunes de poursuivre leur engagement et de porter les projets qu'ils ont initiés, tout en faisant émerger de nouvelles idées au service de la commune.

Cette nouvelle année sera ainsi l'occasion de poursuivre les projets du CMJ et de donner une nouvelle dynamique à leur engagement citoyen.

Rendez-vous à la rentrée pour la suite de cette belle aventure !



DU NOUVEAU à la mairie

La commune de La Bâthie accueille des nouveaux agents au sein de ses équipes :



JENNIFER le pôle enfance, scolaire, périscolaire, entretien.





MAUREEN ET VINCENT qui intègrent le pôle administratif.

NICOLAS le pôle technique.

À travers leurs missions respectives, ils participent au service public local et à l'accompagnement des habitants de La Bâthie.

L'ensemble des élus leur souhaite la bienvenue au sein de la collectivité et leur adresse tous ses voeux de réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Bienvenue à Jennifer, Nicolas, Maureen et Vincent !

Directeur de la publication : Damien SANTON, Maire de la Bâthie • Articles : Mairie de la Bâthie, commission communication • Photos : Mairie
Conception, réalisation : L.imprime Doussard

1200 exemplaires
ISSN : 2726-5196
Distribution : SCOP AART Gilly-sur-Isère

UNE NOUVELLE PAGE
pour le salon de coiffure





C'est avec plaisir que la commune met à l'honneur une belle transmission au sein de notre village.

Après plusieurs années à faire vivre son salon avec passion, Audret passe le relais à Céline, qui reprend cette adresse bien connue des habitants avec enthousiasme et énergie.

La commune remercie chaleureusement Audret pour ces années de présence et pour avoir contribué à la vie de notre village, et souhaite à Céline une très belle réussite dans cette nouvelle aventure.

Bienvenue à Céline.

CABINET D'OSTÉOPATHE

BIENVENUE À LA BÂTHIE !

Laëtitia ESTEVE, ostéopathe, vient de s'installer à La Bâthie et ouvre son cabinet aux habitants de la commune et des alentours au **2593 Rue Paul Girod.**

La commune lui souhaite la bienvenue !

LA CHAPELLE SAINT-FÉLIX DU FUGIER
accueille sa première messe après sa restauration



La pluie annoncée ce vendredi 28 aout n'a pas fait renoncer les paroissiens à se rendre au hameau du Fugier, où une première messe était programmée à la chapelle Saint-Félix, à la suite des travaux de restauration de l'édifice, achevés et inaugurés en 2025, il y a tout juste un an.

Ils étaient 35 à avoir répondu présents pour cette première messe, un nombre important au regard de la petite taille de la chapelle. Le père Jérôme Martin a souligné la beauté du travail réalisé par les bénévoles de l'ASPB qui, durant quatre années, ont œuvré pour redonner vie à cet édifice.



À 17 heures, après avoir sonné la cloche, la messe pouvait commencer, en union avec Monique Lennoz, Marcel Chapuis, ainsi qu'Adeline et Giovanni Casamonica.

Un pot de l'amitié devait ensuite ponctuer cette fin d'après-midi, permettant aux paroissiens et aux bénévoles de se retrouver en toute convivialité autour de la chapelle désormais restaurée.

La municipalité tient à remercier l'ensemble des bénévoles de l'ASPB pour leur engagement et pour le travail accompli afin de préserver et faire vivre ce patrimoine local.

UNE BELLE FÊTE DE LA MUSIQUE
à La Bâthie





Le 19 juin dernier, la Fête de la Musique a une nouvelle fois animé le cœur de notre commune ! La place de la Mairie s'est remplie de musique, de bonne humeur et de convivialité, pour une soirée festive qui s'est prolongée jusque tard dans la nuit.







Habitants et visiteurs ont pu profiter pleinement de cette belle soirée estivale dans une ambiance chaleureuse et festive.

La Municipalité tient à remercier l'association Tempo pour l'organisation et l'animation de cette soirée, avec des groupes locaux, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à sa réussite.

Un grand merci à tous et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle soirée en musique !

Le CCAS à vos côtés au quotidien



Dans le fil des élections municipales du 15 mars 2026, Le Conseil Communal d'Action Sociale (CCAS) a tenu sa séance d'installation le 23 juin dernier.

Aux côtés de son président de droit, **Damien SANTON**, maire, **Maguy RUFFIER** 1ère adjointe en a été élue vice-présidente, étant précisé qu'elle est également vice-présidente du CIAS (Conseil Intercommunal d'Action Sociale) à Arlysère.

Les 11 autres membres contribuent à l'équilibre et à la richesse de sa composition, avec 5 élus municipaux et 6 personnalités nommées au titre des associations qu'elles représentent, ou de leur engagement professionnel actuel ou passé, **TOUS ATTACHÉS À LA PROXIMITÉ, AU BIEN-ÊTRE DE NOS HABITANTS.**

DANS SON RÔLE DE « GUICHET UNIQUE LOCAL », IL INFORME, ORIENTE, ACCOMPAGNE LES PERSONNES FRAGILES, EN DIFFICULTÉ, OU EN PERTE D'AUTONOMIE.

L'une des premières tâches, indispensable, menée au cours de l'été, a consisté à partir de contacts individuels appréciés, à mettre à jour le « fichier des personnes vulnérables », document confidentiel qui n'est communiqué qu'au Préfet.
Les personnes qui n'auraient pas été contactées mais se sentiraient concernées sont invitées à s'inscrire auprès de l'accueil de la mairie.

Prochains rendez-vous :

Téléthon
Samedi 5 décembre 2026
un évènement caritatif

Colis de Noël
pour nos Aînés

Repas des Anciens
Dimanche 21 mars 2027

Assistante sociale du secteur
Permanence en mairie, le mardi matin.

Tous les membres du CCAS et tout particulièrement vos élus attachés à la proximité, se tiennent à votre disposition **pour prendre soin de vous.**

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE à La Bâthie

Chaque année au mois de septembre, les Journées européennes du patrimoine sont l'occasion de porter un autre regard sur les lieux, les bâtiments et les éléments qui racontent l'histoire de nos communes.

À La Bâthie, ce rendez-vous permet de mettre en valeur notre patrimoine local, de redécouvrir notre histoire et de partager avec les habitants la richesse de notre territoire.

La Municipalité encourage chacun à profiter de cette occasion pour découvrir ou redécouvrir les lieux patrimoniaux de notre commune, et à participer aux différentes animations et visites proposées à cette occasion.

Notre patrimoine est notre histoire commune : préservons-le et transmettons-le aux générations futures !









UNE BELLE FÊTE DE L'ÉCOLE
malgré les fortes chaleurs





En juin dernier, la Fête de l'école avait dû être adaptée en raison des fortes chaleurs. L'Association des Parents d'Élèves (APE), avait fait le choix de privilégier avant tout le bien-être et la sécurité des enfants.

L'APE avait ainsi dû revoir son organisation : la traditionnelle fête en soirée n'avait malheureusement pas pu être maintenue. La fête s'était finalement déroulée sur une demi-journée, au sein de l'enceinte de l'école, dans des conditions adaptées aux températures élevées.

Malgré ces contraintes, les enfants ont pleinement profité de cette journée ! Jeux, animations, rires et bonne humeur avaient rythmé ce joli moment de fin d'année. Tous semblaient avoir pris beaucoup de plaisir à se retrouver et à partager cette fête avec leurs camarades.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement l'APE pour son investissement, son organisation et sa capacité d'adaptation face à ces conditions particulières.

Même sans la traditionnelle soirée, l'essentiel avait été au rendez-vous : des enfants heureux, de beaux sourires et de bons souvenirs pour terminer l'année scolaire !









De nouveaux tracés au sol dans la cour de l'école maternelle





La Mairie a fait réaliser de nouveaux tracés au sol dans la cour de l'école.

Les écoliers peuvent désormais profiter de trois nouveaux espaces ludiques : un parcours vélo, un escargot et un ciel.

Cette réalisation répond aux besoins exprimés par l'équipe enseignante et contribue à rendre la cour de l'école maternelle encore plus vivante, ludique et adaptée aux enfants.

La Municipalité est heureuse d'avoir accompagné cette initiative proposée par les enseignantes et de contribuer, à son échelle, à l'amélioration du quotidien des petits écoliers.



LES 100 ANS d'Andrée BUSILLET





Le Maire, accompagné de Mesdames Maguy Ruffier, Gilda Strappazzon et Valérie Rochet, se sont rendus au domicile d'Andrée Busillet, affectueusement surnommée « Dédée », pour célébrer avec elle un anniversaire tout particulier : **ses 100 ans !**

Entourée de sa famille, Andrée a partagé ce beau moment de convivialité et d'émotion. Un siècle de vie, de souvenirs et d'attachement à La Bâthie, qui méritait d'être célébré comme il se doit.

La Municipalité lui adresse ses plus chaleureuses félicitations et lui souhaite un très bel anniversaire !

Voici un petit récit de sa vie :

Andrée Busillet, dite "Dédée"

100 ans Joyeux anniversaire

Andrée Busillet, affectueusement surnommée Dédée, est née le 10 juillet 1926 à Paris.

Alors qu'elle n'était encore qu'un bébé, ses parents, ne pouvant assurer sa prise en charge, la confièrent à une nourrice, Françoise Jacquet, à La Bâthie. Andrée grandit ainsi auprès d'elle durant douze années, de l'âge de 13 mois jusqu'à ses 13 ans, ne retrouvant sa famille que très occasionnellement.

De cette enfance passée à La Bâthie, elle conserve des souvenirs profondément ancrés dans sa mémoire. Françoise Jacquet occupa une place toute particulière dans sa vie, Andrée la considérant véritablement comme sa maman.

Avec l'occupation allemande, Andrée retourne à Paris auprès de ses parents. Elle revient en Savoie en 1943. Deux ans plus tard, en 1945, elle épouse Jules Tartarat, engagé dans la Résistance au sein de l'A.S. De cette union naissent deux enfants : Max, en 1946, et Josée, en 1951.

La vie familiale est malheureusement marquée par une douloureuse épreuve lorsque Jules tombe malade d'un cancer. Il décède en 1960, laissant Andrée seule avec ses enfants.

Quelques années plus tard, Andrée retrouve l'amour auprès de Jacques Dal Molin, père de trois enfants. La famille recomposée s'installe à La Bâthie et partage de nombreuses années de vie commune.

Ensemble, Andrée et Jacques font construire un chalet à Montesseau, un lieu qui devient particulièrement cher à leur cœur. À la retraite, ils y séjournent plusieurs mois chaque année et profitent pleinement de ce cadre privilégié.

Le couple partage également le goût des voyages. Grâce au comité d'entreprise de l'usine de La Bâthie, Andrée et Jacques découvrent de nombreuses régions de France ainsi que plusieurs pays étrangers, multipliant les souvenirs et les belles rencontres.

En 2005, Andrée est à nouveau confrontée à une douloureuse épreuve avec la maladie puis le décès de Jacques. En 2021, la disparition de Claude Dal Molin vient une nouvelle fois assombrir son existence.

Aujourd'hui, Andrée poursuit son chemin dans la maison qu'elle occupe depuis 1962. Elle y est entourée de ses enfants et de ses petits-enfants, qui constituent une présence précieuse dans son quotidien.

À travers près d'un siècle de vie, Andrée aura connu les bouleversements de son époque, les joies de la famille, mais aussi les épreuves et les séparations. La Bâthie demeure au cœur de son histoire, une commune qui l'a accueillie dès son plus jeune âge et dans laquelle elle a construit une grande partie de sa vie.

MISE À L'HONNEUR de nos aînés

La Commune de La Bâthie invite les habitants âgés de 70 ans et plus à choisir entre

UN REPAS FESTIF
le 21 mars 2027
animé par l'Orchestre Éric Collomb
ou
UN COLIS GOURMAND

Si vous n'avez pas reçu le formulaire dans votre Bathiolain, pas d'inquiétude : des formulaires sont disponibles directement en mairie.

Nous vous invitons à venir le retirer et à faire connaître votre choix **avant le 1er novembre 2026.**





LA BÂTHIE LIBÉRÉE 24 août 1944

Beaucoup de nos jeunes Bâthiolains n'ont pas eu le bonheur de vivre cette journée de Libération. Ils sont morts en Résistants, sous les balles de l'occupant, dans ses camps, ou assassinés.

Comme chaque année, à l'initative de l'ANACR et le concours de notre commune, le souvenir de cette journée mémorable pour notre communauté villageoise a été mis à l'honneur.

Ce 24 août, devant la Stèle de Biorges, puis devant la plaque commémorative en façade de la chapelle, Autorités locales et des communes voisines, Mme la sénatrice Martine Berthet, porte-drapeaux, conseil municipal et public, se sont recueillis pour rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie, pour nous.

La période actuelle, marquée par la multiplication des conflits, nous invite à rester plus que jamais vigilants et à défendre la paix.

Le verre de l'amitié, offert en mairie, a permis de clore la cérémonie par ce précieux instant de cordialité, l'un des ferments de paix au plus près de chacun.

Pour le président de la Section UFAC La Bâthie / Cevins







U.F.A.C
Section de
La Bâthie - Cevins

U.F.A.C.
Union Fédérale des
Associations de Combattants
et Victimes de Guerre

Association Nationale des Anciens
Combattants de la Résistance

CONSULTATION DU PUBLIC

pour le projet de **MICRO-CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE** sur le Bénétant et le Grand Nant.

DONNEZ VOTRE AVIS,
PARTICIPEZ À L'AVENIR
DE NOTRE TERRITOIRE !

Une réunion publique d'information à La Bâthie se tiendra :

LUNDI 16 NOVEMBRE 2026
de 18h à 20h
à la Salle polyvalente de La Bâthie.

Cette réunion permettra aux habitants de prendre connaissance du projet, d'obtenir des informations et de poser leurs questions.

La commune de La Bâthie informe ses habitants qu'une consultation du public est organisée du 1er septembre au 30 novembre 2026, concernant le projet de création d'une micro-centrale hydroélectrique sur les torrents du Bénétant et du Grand Nant, sur les communes de La Bâthie et de Cevins.

COMMENT CONSULTER LE DOSSIER ET DONNER SON AVIS ?

Pendant toute la durée de la consultation, plusieurs possibilités sont offertes aux habitants :

- **En mairie** de La Bâthie, où le dossier est consultable sur support papier aux heures habituelles d'ouverture.
- **En ligne**, grâce au registre dématérialisé dédié à la consultation.
- **Par courrier**, afin de transmettre ses observations et propositions dans le cadre de la consultation.
- **Lors des permanences du commissaire enquêteur**, qui permettent aux habitants d'échanger directement avec lui et de faire part de leurs remarques.

Une permanence du commissaire enquêteur, Monsieur Philippe Nivelle, est également prévue :

Lundi 9 novembre 2026, de 10h à 12h
En mairie de La Bâthie

La commune invite les habitants à prendre connaissance du dossier et à participer à cette consultation, qui constitue un temps d'information et d'expression ouvert au public jusqu'au 30 novembre 2026.

URBANISME avant de commencer, on fait le point !

Déclaration préalable ou permis de construire ? Quelques exemples de travaux courants.

DÉCLARATION PÉALABLE

- Fenêtres, portes, volets ou volets roulants, création d'une ouverture
- Ravalement de façade, isolation par l'extérieur
- Clôture / portail selon l'emplacement, certaines terrasses
- Abri de jardin d'une surface comprise entre 5m² et 20m²
- Installation d'une pompe à chaleur
- Panneaux photovoltaïques, rénovation de toiture hors surélévation
- Piscine d'une surface comprise entre 10m² et 100m²

Ce sont des EXEMPLES : la démarche exacte dépend des caractéristiques du projet et son emplacement.

PERMIS DE CONTRUIRE

- Construction d'une maison, certaines extensions ou dépendances importantes
- Construction d'un garage ou d'un carport de plus de 20m²

ET LE PLU DANS TOUT ÇA ?

Quel que soit votre projet, les travaux doivent respecter les règles établies par le PLU de la commune ainsi que des règles spécifiques en fonction de la localisation du projet.

✘ **ÉVITER :** Commencer les travaux et faire la demande ensuite.

✓ **À FAIRE :** Un doute ? Un projet ? Un passage en mairie AVANT les travaux.

LA MAIRIE EST LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER
Avant de vous lancer, venez nous présenter votre projet et vérifier la démarche à effectuer.

PARKING du chemin du Vieux four



Illustration de l'avant-projet d'aménagement du futur parking

UNE PROMESSE DE CAMPAGNE QUI AVANCE CONCRÈTEMENT.

Le projet d'aménagement du parking chemin du Vieux Four, dans le quartier d'Arbine, avance conformément à nos engagements.

Ce secteur, aujourd'hui dépourvu de stationnement, nécessite une réponse concrète pour améliorer les conditions de stationnement tout en veillant à préserver le cadre de vie et le caractère du quartier.

Où en sommes-nous ?

01 ÉTUDE DU SOL
L'étude de perméabilité des sols a été réalisée afin de prendre en compte la gestion des eaux pluviales dans le futur aménagement.

02 GÉOMÈTRE
Le géomètre intervient sur le projet. Son relevé et son rapport sont attendus en septembre 2026.

03 AMÉNAGEMENT
Les études d'aménagement des places de stationnement et du traitement paysager sont en cours, afin de proposer un parking fonctionnel, intégré à son environnement et respectueux du quartier.

Et la suite ?

Avant le lancement des travaux, une présentation du projet sera programmée avec la population.
Elle permettra de présenter l'aménagement retenu et d'échanger avec les habitants, d'expliquer les choix réalisés et de recueillir les éventuelles observations des habitants.

DEUX NOUVEAUX COUPS D'ŒIL pour des carrefours plus sûrs !

Mieux voir pour mieux se déplacer ! La commune vient d'installer des miroirs de sécurité à deux intersections afin d'améliorer la visibilité et de faciliter les déplacements de chacun.

Les deux carrefours concernés sont : Rue des Chevaliers, Montée du Château et Rue Paul Girod, Rue Anatole France

Un petit équipement, mais un vrai coup de pouce pour la sécurité ! Ces miroirs offrent un œil supplémentaire aux conducteurs pour mieux appréhender l'arrivée d'autres véhicules lorsque la visibilité est limitée.

Cette installation s'inscrit dans les actions menées par la municipalité pour améliorer la sécurité au quotidien et rendre les déplacements plus agréables pour tous.

Alors, désormais, à la rue des Chevaliers - Montée du Château comme à la rue Paul Girod - rue Anatole France, n'hésitez pas à jeter un petit coup d'œil dans le miroir... il pourrait bien vous sauver la mise !





TOILETTES SÈCHES au Chalet du Soufflet

Afin d'améliorer les équipements mis à disposition des habitants et des visiteurs, la Municipalité a fait installer des toilettes sèches au Chalet du Soufflet, **dit « Sofflet »**.

Ce nouvel équipement vient compléter les aménagements du site et offrir un service pratique, respectueux de l'environnement et adapté à la fréquentation du chalet.

La réalisation de ce projet a été possible grâce à la mobilisation de plusieurs personnes. La Municipalité tient à remercier Pierre Rochet, Christophe du service technique, ainsi que Vonvon et Linzey, pour leur aide précieuse et leur implication dans la réalisation de cet aménagement.

UN ÉQUIPEMENT À PRÉSERVER

La Municipalité rappelle que ces équipements sont mis à la disposition de tous. Nous comptons donc sur le civisme de chacun pour en prendre soin, les maintenir propres et respecter les installations.

Dégradations, détériorations et utilisations inappropriées pénalisent l'ensemble des usagers et peuvent entraîner des coûts supplémentaires pour la collectivité.

Nous remercions chacun de contribuer au respect et à la préservation du Chalet du Soufflet et de ses équipements, afin que tous puissent continuer à profiter pleinement de ce lieu.







UNE NOUVELLE ÉTAPE pour notre alpage

Une attribution qui permet de préserver l'activité agricole, l'entretien et le caractère pastoral de Bellachat.

Un changement d'exploitant

À la suite du départ à la retraite de l'exploitant de l'alpage de Bellachat, un appel à candidatures a été lancé par le service instructeur de la DDT73 afin d'assurer la poursuite de son exploitation.

Le choix défendu par la commune

Deux exploitants ont été proposés par la DDT73. Les élus de la commune ont toutefois refusé ces propositions, les exploitations concernées étant très éloignées de notre territoire. Par ailleurs, la candidature d'un exploitant installé sur la commune avait également été écartée.
Pour les élus, il était essentiel que l'alpage puisse être confié à un agriculteur connaissant le territoire et pouvant assurer son entretien dans de bonnes conditions. Des échanges soutenus se sont donc engagés avec les services de la DDT73 afin de défendre cette position.

OBJECTIF : assurer l'entretien de l'alpage pendant la saison estivale et maintenir une exploitation agricole locale à Bellachat.

Un accord finalement trouvé

Face à l'urgence de la situation et à la nécessité de maintenir l'entretien de l'alpage durant la saison estivale, la commune a poursuivi ses démarches et ses échanges avec la DDT73.

PRÉSERVER • ENTRETENIR • TRANSMETTRE

Cette attribution permet de préserver l'activité agricole sur notre territoire, d'assurer l'entretien de l'alpage et de maintenir son caractère vivant et pastoral, auquel la commune est particulièrement attachée.

Après plusieurs discussions, le service de la DDT73 a finalement accepté d'attribuer la location de l'alpage de Bellachat au GAEC BONVIN, exploitant installé sur le territoire communal.

Un grand merci à Monsieur VILLIOD

Après 28 années consacrées à l'exploitation et à l'entretien de l'alpage de Bellachat, Monsieur VILLIOD a fait valoir ses droits à la retraite. La commune tient à le remercier sincèrement pour son engagement, son travail et le soin apporté à cet alpage pendant toutes ces années. Son investissement a contribué à faire vivre et entretenir ce territoire pastoral auquel nous sommes attachés.

Une continuité assurée

Le GAEC BONVIN s'est installé sur l'alpage à la fin du mois d'août et prend ainsi la suite de l'exploitation et de l'entretien de Bellachat.



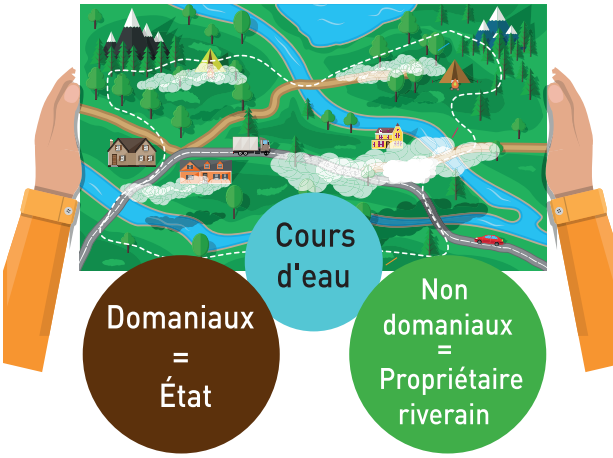
F. MOLINAS *Conseiller délégué à la montagne* — H. BONVIN — D. SANTON *Maire de La Bâthie* — JF. VILLIOD

COURS D'EAU les bons gestes pour les propriétaires riverains

Les cours d'eau font partie de notre patrimoine naturel et leur entretien contribue à préserver leur bon fonctionnement ainsi que la sécurité des biens et des personnes. En Tarentaise, 99 % des cours d'eau sont non domaniaux : les propriétaires riverains sont donc directement concernés par leur entretien.

Chaque propriétaire riverain a la responsabilité d'assurer un entretien régulier et raisonné de son cours d'eau : enlèvement des embâcles et des déchets, entretien sélectif de la végétation des berges, tout en veillant à préserver la diversité des milieux naturels.

Quelques précautions sont essentielles : les déchets verts ne doivent pas être déposés en bordure du cours d'eau, les produits phytosanitaires et le brûlage des résidus végétaux sont interdits. Les travaux plus importants, notamment lorsqu'ils nécessitent des engins mécaniques ou concernent le lit du cours d'eau, peuvent être soumis à une procédure administrative. Il est donc recommandé de se renseigner avant toute intervention.



POUR TOUTE QUESTION OU AVANT D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX

Service GEMAPI de l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise
04 79 24 00 10 **gemapi@tarentaise-vanoise.fr.**

UNE NOUVELLE RENTRÉE SCOLAIRE à La Bâthie





Après une pause estivale bien méritée, les écoles de La Bâthie ont retrouvé leur animation à l'occasion de cette rentrée scolaire 2026-2027 ! Cartables sur le dos, retrouvailles entre camarades, découverte de nouvelles classes et quelques petits réveils difficiles… Cette première journée d'école a marqué le retour à un rythme bien animé pour les petits comme pour les grands !

Cette année, 160 élèves ont repris le chemin des classes, de la maternelle à l'école élémentaire.

DU CÔTÉ DE LA MATERNELLE

48 écoliers ont fait leur rentrée, répartis en 2 classes :

- 12 élèves en petite section (PS)
- 15 élèves en moyenne section (MS)
- 21 élèves en grande section (GS)

À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

112 écoliers ont fait leur rentrée, répartis en 5 classes :
CP/CE1 - CE1 - CE2 - 2 classes de CM1/CM2

- 13 élèves en CP
- 24 élèves en CE1
- 25 élèves en CE2
- 28 élèves en CM1
- 22 élèves en CM2

Au-delà des chiffres, une rentrée réussie et, plus largement, le bien-être des enfants reposent sur une véritable dynamique collective. Enseignants, personnels municipaux, équipes périscolaires, élus et familles : chacun contribue à offrir aux enfants un cadre serein, bienveillant et propice aux apprentissages.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour accompagner nos enfants et faire vivre nos écoles.

Nous souhaitons à tous les élèves, aux enseignants et à l'ensemble des équipes éducatives une très belle année scolaire 2026-2027, riche en découvertes, en apprentissages, en projets, en sourires et en réussites !

Bonne rentrée à toutes et à tous !

TEAMKO un club qui grandit et porte haut les couleurs de La Bâthie

La vie associative est une richesse pour notre commune et le dynamisme de nos clubs témoigne chaque année de l'engagement de leurs bénévoles et de leurs adhérents.

C'est notamment le cas de la Teamko, qui connaît aujourd'hui une belle dynamique avec un nombre d'adhérents en constante progression. Afin de répondre à cette évolution et d'offrir de meilleures conditions de pratique, le club a profité de l'été pour agrandir son local et aménager un espace plus adapté aux entraînements.

Cette nouvelle étape vient accompagner le développement du club, qui s'illustre également par de nombreux rendez-vous sportifs à venir.

Du 14 au 18 octobre 2026, ce sont 10 combattants du club qui participeront aux Championnats du monde amateurs à Thonon-les-Bains. Une belle représentation pour la Teamko et une véritable fierté pour notre commune.

À leur retour, le club organisera l'inauguration de sa nouvelle salle, un moment qui permettra de découvrir les nouveaux aménagements et de partager cette belle évolution avec les adhérents, leurs familles et l'ensemble des personnes qui soutiennent le club.

Autre rendez-vous à noter dans les agendas : le 5 décembre 2026, Mahel Kahhoudi, de la Teamko, participera à un gala exceptionnel de boxe thaïlandaise et de K1, organisé au Casino Grand Cercle d'Aix-les-Bains.

La Municipalité tient à saluer le travail réalisé par les dirigeants, les bénévoles, les entraîneurs et les sportifs qui font vivre cette association et contribuent au rayonnement de La Bâthie.

Nous adressons à l'ensemble des combattants tous nos encouragements et leur souhaitons de très beaux combats et beaucoup de réussite dans ces prochaines échéances sportives !







Rendez-vous également en avril prochain à la salle polyvalente pour le Gala Fight Zone 2 ou nos Bathiolains pourrons sans nul doute compter sur la ferveur locale !



Les mots du président du club, Dominik RIZOZ

''TEAMKO le club de Boxe et Kickboxing de La Bathie, tient à remercier vivement Monsieur le Maire Damien SANTON et l'ensemble des personnels impliqués dans l'obtention par le club de sa nouvelle salle. Une gratitude toute particulière est adressée à Maguy RUFFIER en charge des associations, sans qui rien n'eut été possible.

Le nouvel écrin accueille de nouveaux équipements indispensables à la préparation des athlètes, comme un ring et une cage de musculation. Nul doute que ces installations auront un impact positif sur les résultats des boxeurs TEAMKO engagés notamment en octobre aux Championnats du monde ICO.

SALSATOWN cours de danse

De l'énergie, de la joie et de la bonne humeur ! Apprendre en s'amusant...

L'association Salsatown reprend ses cours de danse débutants **tous les mardis soir dès le 8 septembre.** Essais gratuits pendant tout le mois de septembre.

TARIF ANNUEL :
1 danse : 100€
2 danses : 130€
3 danses : 150€

DANSES :
19h00 : Salsa
19h45 : Bachata
20h30 : Rock'n' roll



la promotion 2025/2026

TTLB Tennis de table de La Bâthie

Le Tennis de Table de La Bâthie (TTLB) se prépare activement pour une nouvelle saison sportive sous le signe du dynamisme et de la convivialité. L'association ouvre de nouveau les portes de son gymnase pour tous les passionnés de petite balle, des jeunes aux adultes, qu'ils soient adeptes du loisir ou mordus de compétition.

La reprise officielle des entraînements est fixée au mardi 3 septembre. Pour répondre aux attentes de tous ses licenciés et progresser dans les meilleures conditions, le club propose un encadrement structuré réparti sur trois créneaux hebdomadaires :

- Mardi : Entraînement du groupe compétition de 18h00 à 20h00.
- Jeudi : Entraînement dirigé (ouvert aux enfants et aux adultes) de 17h30 à 20h00.
- Vendredi : Entraînement du groupe loisir de 18h00 à 20h00.

Coup d'envoi du championnat :

Le repos est de courte durée pour nos compétiteurs : la première journée de la compétition départementale est programmée dès le 19 septembre. Nos équipes locales affûtent leurs raquettes pour aborder cette échéance avec ambition, dans le pur esprit d'équipe qui caractérise le club.

Que vous souhaitiez vous lancer dans le championnat ou simplement taper la balle entre amis pour le plaisir, le TTLB vous attend au Gymnase Municipal.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

www.tt-labathie.fr TTLB – Tennis de Table La Bâthie @ttlabathie

VARIÉTÉ CLUB

UN DIMANCHE GOURMAND
SUR LA PLACE DE LA MAIRIE

Un dimanche matin placé sous le signe de la convivialité et de la gourmandise ! L'association Variété Club a organisé une vente de poulet-frites à emporter sur la place de la Mairie le 28 juin.

Cette initiative a permis aux habitants de venir récupérer leur repas dans une ambiance chaleureuse et conviviale, tout en soutenant les activités de l'association.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement l'association Variété Club pour l'organisation de cet événement et pour son engagement dans la vie de notre commune.

Un grand merci aux bénévoles pour leur mobilisation et leur bonne humeur !



TENNIS CLUB de La Bâthie

Nous organisons un **TOURNOI DE DOUBLE CONVIVIAL AINSI QUE DES ANIMATIONS POUR LES ENFANTS**, en mois d'octobre dans le cadre d'octobre rose, le 10 octobre à partir de 10h.

Le tournoi est accessible à tous, pas seulement aux adhérents de l'association. L'organisation est prévue en collaboration avec la ligue contre cancer, l'argent récolté est reversé à la ligue.





Les prochaines collectes auront lieu : **Jeudi 8 octobre 2026** **Jeudi 8 avril 2027**

Ce service est réservé **aux objets volumineux** et lourds qui ne peuvent pas être évacués dans le cadre de la collecte habituelle.

Les encombrants devront être déposés le **lundi soir** précédant la collecte.

Nous vous rappelons que les ordures ménagères, cartons, plastiques, bois et autres déchets **ne sont pas concernés** par ce ramassage.

L'inscription en Mairie est **obligatoire** pour chaque collecte.

POUR VOUS INSCRIRE OU OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS :
Mairie de La Bâthie
04 79 31 00 43 - mairie@labathie.fr

Nous vous remercions de votre vigilance et du respect des consignes, indispensables au bon déroulement de cette collecte.

À VOS TAILLE-HAIES... L'AUTOMNE ARRIVE !



L'automne est là, et avec lui vient le moment idéal pour donner un petit coup de propre à nos jardins.
Haies, arbres, arbustes et végétation ont parfois tendance à prendre leurs aises...
Mais attention à ce qu'ils ne prennent pas aussi leurs aises sur les trottoirs, les routes ou chez les voisins !

LE BON RÉFLEXE : ON TAILLE, ON DÉGAGE, ON ÉVACUE !

Profitez de l'automne pour effectuer les tailles nécessaires et pensez également à évacuer vos déchets verts après les travaux.

- Pour rappel, les articles 671 à 673 du Code civil encadrent notamment les règles relatives aux plantations et aux branches qui dépassent sur une propriété voisine.
- Un petit rappel avant intervention de la commune :

La Municipalité sera particulièrement attentive à l'entretien des abords des propriétés.
Lorsque des haies, arbres ou végétations nécessiteront une intervention, un courrier de rappel sera adressé aux propriétaires concernés, afin de les inviter à effectuer les travaux nécessaires.
Pas de panique donc : l'objectif est avant tout de prévenir et de permettre à chacun de faire le nécessaire.
Un trottoir dégagé, une bonne visibilité et des espaces publics propres, c'est plus de sécurité et plus de confort pour tous !

Merci à chacun pour son civisme et sa participation à l'entretien et à l'embellissement de notre commune.
Entretenir son jardin, c'est aussi prendre soin de son village !

#LABÂTHIE #VIECOMMUNALE #CADREDEVIE #CIVISME #ENTRETIEN #AUTOMNE


Laisser les trottoirs et passages accessibles.


Préserver la visibilité des automobilistes.


Faciliter les déplacements de chacun.


Éviter que la végétation n'empiète chez les voisins.


Maintenir un village propre et agréable.



RAPPEL CITOYEN

Une boîte aux lettres BIEN VISIBLE,

c'est pratique pour tout le monde !

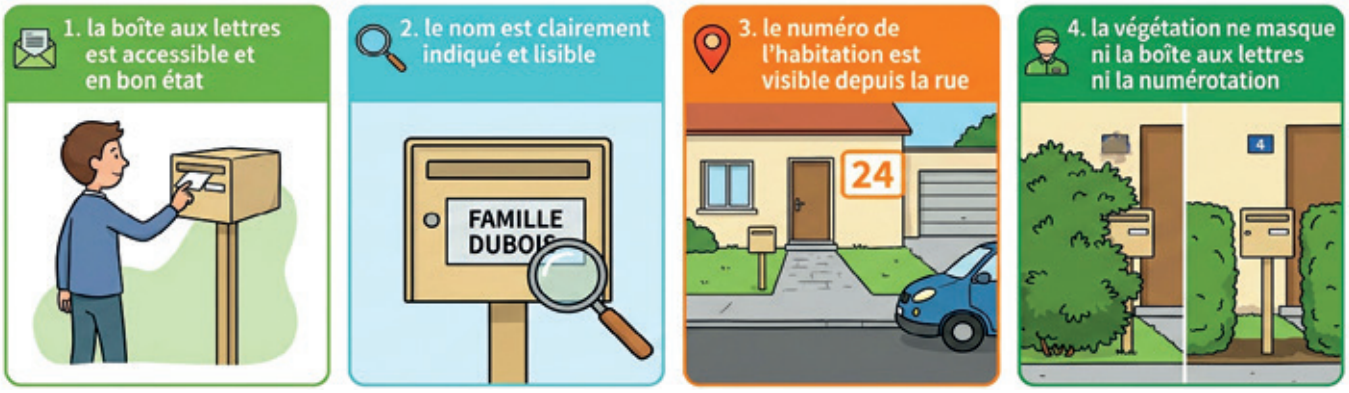
Pour faciliter le travail des services de distribution et des secours, la Municipalité rappelle l'importance de veiller au bon état et à l'accessibilité de sa boîte aux lettres.

Chaque habitation doit disposer d'une boîte aux lettres facilement accessible, correctement installée et permettant une distribution du courrier dans de bonnes conditions.

Afin de faciliter l'identification des habitations, il est également important que le nom du ou des occupants soit clairement visible et lisible.

Le numéro de l'habitation doit lui aussi être parfaitement identifiable depuis la voie publique. Une numérotation visible et lisible permet aux services postaux, aux livreurs, mais également aux services d'urgence de localiser rapidement une adresse.

La Municipalité invite donc chacun à vérifier que :



Ces quelques gestes simples contribuent à faciliter les livraisons, la distribution du courrier et surtout l'intervention rapide des services de secours en cas de besoin.

La Municipalité remercie les habitants pour leur vigilance et leur civisme. Une adresse bien visible, c'est un petit geste qui peut faire gagner un temps précieux.

UNE ADRESSE BIEN VISIBLE, C'EST UN PETIT GESTE QUI PEUT FAIRE GAGNER UN TEMPS PRÉCIEUX !

#LABÂTHIE #RAPPELCITOYEN #SÉCURITÉ #VIECOMMUNALE #CIVISME

EXPRESSION LIBRE

Continuons, Ensemble pour La Bâthie

Texte non parvenu dans les délais.

LE FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET
reporté au 19 décembre 2026

Initialement prévu le 13 juillet, le traditionnel spectacle de feu d'artifice avait malheureusement dû être annulé.

Mais bonne nouvelle : le spectacle est finalement reporté au samedi 19 décembre à 19h !



À cette occasion, une belle soirée festive sera organisée pour permettre à chacun de profiter pleinement de ce rendez-vous tant attendu. La traditionnelle dégustation de vin chaud se déroulera sur la place de la Mairie, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, idéale pour se retrouver en famille ou entre amis à l'approche des fêtes de fin d'année.

Après cette annulation, nous sommes heureux de pouvoir vous proposer une nouvelle date et de vous retrouver pour partager ensemble ce moment festif.

Les horaires ainsi que le programme détaillé et le déroulement de la soirée vous seront communiqués prochainement.

Rendez-vous le 19 décembre pour une soirée placée sous le signe de la convivialité, de la fête et de la magie !

SEPTEMBRE en OR

sensibilisation aux cancers pédiatriques

Chaque année au mois de septembre, la campagne « Septembre en Or » permet de sensibiliser le public aux cancers de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.
Cette mobilisation, portée en Pays de Savoie par un collectif d'associations, vise à mieux faire connaître ces cancers et à soutenir la recherche ainsi que l'amélioration de la prise en charge des jeunes patients.
En 2025, la mobilisation en Pays de Savoie avait notamment permis de collecter 33 000 € au profit du projet de recherche Share4Kids, dédié au partage de données scientifiques sur les cancers de l'enfant.
La Municipalité souhaite simplement, à travers ce rappel, s'associer à cette démarche de sensibilisation et rappeler que le mois de septembre est consacré à la lutte contre les cancers pédiatriques.
Septembre en Or, c'est un mois pour informer, sensibiliser et soutenir l'espoir pour les enfants et les familles touchés par la maladie.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

Samedi 24 octobre

ASSOCIATION SKI CLUB :
Soirée "Danse et Magie" à la salle des fêtes de La Bâthie

ASSOCIATION USGM
BLIND TEST à la salle des fêtes de Tours en Savoie

Samedi 31 octobre

ASSOCIATION TEAM JALLET AUTO :
Loto à la salle des fêtes de La Bâthie

Mercredi 11 novembre

Commémoration du 108ème anniversaire de l'Armistice mettant fin à la Première Guerre mondiale au monument aux morts

Samedi 12 décembre

ASSOCIATION USGM :
Vente de diots/polente à emporter au stade de foot,

Samedi 19 décembre

Feu d'artifice à 19h.
Soirée vin chaud place de la mairie.

La Municipalité est heureuse de mettre en avant les nombreuses initiatives portées par les associations locales.
Merci aux bénévoles qui font vivre notre commune tout au long de l'année.
Nous vous attendons nombreux sur ces différents rendez-vous !

#LABÂTHIE #AGENDA #VIEASSOCIATIVE #ASSOCIATIONS #ÉVÉNEMENTS